

DECRET D/2015/ 215 /PRG/SGG

METTANT FIN AUX FONCTIONS DE CADRES DU MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE
L'EMPLOI ET DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001 Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

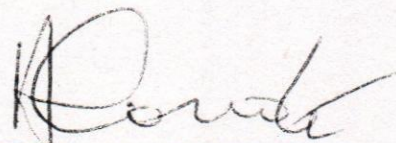
ARTICLE 1er : Sont démis de leurs fonctions pour faute lourde, les cadres dont les prénoms et noms suivent :

1. **Monsieur Ibrahima Camara**, Vétérinaire, Matricule 192 293 Y, Secrétaire General du **Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi** ;
2. **Monsieur Sekou Kourouma**, Ingénieur Génie Civil, Matricule 192 250 Y, Chef Service Infrastructures, Équipements et Maintenance au **Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi**.

3. **Monsieur Foret SAMOURA**, Matricule 201 996 G, Chef Section Défense, Sécurité et Justice à la Direction Nationale des Marchés Publics au **Ministère de l'Economie et des Finances** ;
4. **Monsieur Mamadou Saïdou BALDE**, Matricule 2016 661 L, Chef Section Etudes à la Direction Nationale des Marchés Publics au **Ministère de l'Economie et des Finances** ;
5. **Monsieur El Hadj Lamine Bagna CAMARA**, Matricule 197 315 R, Chargé d'Etudes à la Direction Nationale des Marchés Publics au **Ministère de l'Economie et des Finances** ;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le..... 07 DEC. 2015



PROFESSEUR ALPHA CONDE